

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Iodine solution
FDS-nombre : 000000021492
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Solstice Advanced Materials US, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : SafetyDataSheet@solstice.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
: Centre de contrôle de poison:
France: +33(0)145425959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025


2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Attention	
Mentions de danger	:	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence	:	P260 P280 P308 + P313	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : iode

2.3. Autres dangers

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants. L'iodure peut causer des effets sur la thyroïde. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
iode	7553-56-2 053-001-00-3 01-2119485285-30 231-442-4	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Acute Tox. 4; H332; Inhalation Acute Tox. 4; H312; Dermale Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335; Système respiratoire STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 1; H400	< 2,2 %	
iodure de potassium	7681-11-0 01-2119966161-40 231-659-4	Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360FD STOT RE 2; H373; Oral(e); Thyroïde	>= 1 % - < 5 %	

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Pulvérisateur d'eau
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

acide iodhydrique (HI)
dérivés iodés
Oxyde de potassium

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
iode				

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
iode	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,07 mg/m3	Inhalation	
iode	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,01mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
iode	Sédiment d'eau douce: 0,01813 mg/l	
iode	Eau de mer: 0,06001 mg/l	
iode	Station de traitement des eaux usées: 11 mg/l	Assessment factor: 10
iode	Sédiment d'eau douce: 3,99 mg/kg dw	
iode	Sédiment marin: 20,22 mg/kg dw	
iode	Sol: 5,95 mg/kg dw	

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

iodure de potassium	Eau douce:	Aucun danger identifié
iodure de potassium	Eau de mer:	Aucun danger identifié
iodure de potassium	Station de traitement des eaux usées:	Aucun danger identifié
iodure de potassium	Sédiment d'eau douce:	Aucun danger identifié
iodure de potassium	Sédiment marin:	Aucun danger identifié
iodure de potassium	Sol:	Aucun danger identifié

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|--|---|--|
| (a) État physique | : | liquide |
| (b) Couleur | : | donnée non disponible |
| (c) Odeur | : | donnée non disponible |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : | donnée non disponible |
| (e) Point/intervalle d'ébullition | : | donnée non disponible |
| (g) Limites inférieure et supérieure d'explo | : | Limite d'explosivité, inférieure donnée non disponible |

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

- : Limite d'explosivité, supérieure
donnée non disponible
- (h) Point d'éclair : Non applicable
- (i) Température d'auto-
inflammation : donnée non disponible
- (j) Température de
décomposition : Pas de décomposition en utilisation conforme.
- (k) pH : donnée non disponible
- (l) Viscosité, cinématique : donnée non disponible
- (m) Solubilité(s) : Hydrosolubilité:
soluble
- (n) Coefficient de partage:
n-octanol/eau : donnée non disponible
- (o) Pression de vapeur : donnée non disponible
- (p) Densité et / ou densité
relative : donnée non disponible
- (q) Densité de vapeur
relative : donnée non disponible
- (r) Caractéristiques de la
particule : donnée non disponible

9.2 Autres informations

- Taux d'évaporation : donnée non disponible
- Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de toute contamination.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts
Agents réducteurs forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:
Estimation de la toxicité aiguë
Valeur: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée:
Estimation de la toxicité aiguë
Valeur: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation:
Estimation de la toxicité aiguë

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

Valeur: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):
donnée non disponible

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:
donnée non disponible

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:
donnée non disponible

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
donnée non disponible

(e) Mutagénicité sur les cellules germinales:
Note: donnée non disponible

(f) Cancérogénicité:
Note: donnée non disponible

(g) Toxicité pour la reproduction:
Remarques: donnée non disponible

(h) STOT-exposition unique:
donnée non disponible

(i) STOT - exposition répétée:
donnée non disponible

(j) Danger par aspiration:
donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:
Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID: Marchandise non
dangereuse

IMDG: Marchandise non
dangereuse

IATA: Marchandise non
dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

donnée non disponible

14.4 Groupe d'emballage

donnée non disponible

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE		Non applicable
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

iode	:	H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
iodure de potassium	:	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



Iodine solution

35090-2.5L

Version 1.5

Date de révision
30.07.2025

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
